

Ascendance de la famille Dulac

Les souvenirs de cette famille sont bien ancrés
dans nos mémoires.

Dulac

Le délice des grands et des petits
pendant de nombreuses années.

Famille de défit et de réussite
en affaire.

Roland Dulac

fil de

J. Ephrem Viateur Dulac et Anne-Marie (Harmonia) Hallé

Ascendance de la famille Dulac



Roland Dulac Lignée paternelle



Bonhomme, Nicolas (Odinas)	M.	Gayon, Marie-Catherine
Bonhomme, Nicolas N. 1620 Ste-Croix (Fecamp) Fr. D. 7/08/1683 Québec, Qc. Ca.	M. 2/09/1640 Trois-Rivières, Qc. Ca.	Gouget (Goujet) Catherine N. 1612 Thrury-Harcourt, Bayeux D. 9/04/1679 Ancienne-Lorette
Bonhomme, Guillaume N. 1642 Ste-Foy, Qc. D. 12/03/1710 Québec, Qc.	M. 30/10/1664 Québec, Qc. Ca.	Huché (Haché) Françoise N. 1642 St-Eustache, Paris, Fr. D. 12/05/1699 Ste-Foy, Qc.
Bonhomme dit Dulac Nicolas N. 24/10/1665 Québec, Qc. D. 16/01/1711 Ste-Foy, Qc.	M. 26/01/1695 Château-Richer, Montmor.	Cloutier, Louise N. 12/02/1673 Château-Richer, Qc.
Dulac dit Bonhomme, Joseph N. 10/05/1705 Ste-Foy, Qc. D. 24/07/1778 St-Joseph, Beauce	M. 1/09/1765 St-Joseph, Beauce	Cloutier, Julienne N. 10/06/1743 L'Ange-Gardien Montmorency
Dulac dit Bonhomme, Basile N. 23/01/1779 St-Joseph, Bce D. 9/02/1839 Sainte-Marie, Bce	M. 25/01/1803 N. Sainte-Marie, Beauce	Gagné, Marie-Josephite N. 3/11/1781 Sainte-Marie, Bce D. 18/02/1852 Sainte-Marie, Bce
Dulac, Pierre N. 21/11/1817 Sainte-Marie, Bce 30/12/1898 Sainte-Marie, Bce	M. 11/01/1842 Sainte-Marie, Beauce	Huppé, Marcelline N. 17/01/1825 Sainte-Marie, Bce 24/12/1901 Sainte-Marie, Bce
Dulac, Cyrille N. 1857 D. 18/09/1953 Sainte-Marie, Bce	M. 23/11/1891 Sainte-Marie, Beauce	Carter, Marie-Louise N. 1865 D. 10/04/1955 Sainte-Marie, Bce
Dulac, Viateur (J. Ephrem) N. 22/09/1900 Sainte-Marie, Bce D. 12/12/1943 Sainte-Marie, Bce	M. 26/12/1927 Auburn, Maine, USA.	Hallé, Anne-Marie (Harmonia) N. 1899 D. 25/08/1991 Sainte-Marie, Bce
Dulac, Roland N. 30/04/1930 Sainte-Marie, Bce D. 8/04/2016 Québec, Qc.	M. 27/12/1952 Québec, Qc.	Côté, Jeanne N. 1927 D. 19/12/2014 Sainte-Marie, Bce

Nicolas Bonhomme et Marie Gayon

Nicolas Bonhomme, fils de Nicolas Bonhomme et de Marie Gayon de Sainte-Croix de Fécamp, pays de Caux, archevêché de Rouen en Normandie, il contracte mariage sous seing privé, à Trois-Rivières, le dimanche 2 septembre 1640, avec Catherine Goujet, fille de Léonard Goujet et de Catherine Dufrançois de Thury-Harcourt en Normandie. Le contrat est déposé au greffe du notaire Piraube et insinué le lundi 7 janvier 1641. De leur union naissent sept enfants. Au printemps de 1642, il gagne la France avec son épouse pour aller habiter à LaRoche, mais il renient au pays en 1645. Le 12 mai 1646, Monsieur de Montmagny lui concède quarante arpents de terre à la Côte Sainte-Geneviève. C'est là qu'il se fixe. Le 2 mars 1652, Nicolas Morin lui remet 80 livres en compensation de bêtes à cornes perdues à l'Ile d'Orléans. Le gouverneur d'Ailleboust lui concède, vers 1650, un emplacement de vingt toises de front près de l'enclos de Québec. Cette concession lui est confirmée par monsieur de Lauzon le 24 avril 1655. Un mois plus tôt, il a fait l'acquisition de l'emplacement de quinze toises de front et de la maison qui s'y trouve appartenant à son voisin Robert Caron. Il vend le tout à la fabrique de Notre-Dame de Québec, le 30 janvier 1656, moyennement 400 livres reçues comptant. Il vit sur sa terre de la Côte Sainte-Geneviève et n'a pas le temps de faire valoir son emplacement de la Grande-Allée, c'est pourquoi il le vend, le 12 octobre 1664, à Nicolas Marsolet avec la maison qui s'y trouve pour la somme de 200 livres et lui en donne quittance le 28 décembre suivant.

Nicolas Bonhomme et Marie Gayon

Le gouverneur d'Argenson lui concède quarante arpents de terre au bout de son habitation de la Côte Sainte-Geneviève vers la rivière Saint-Charles, le 20 janvier 1666. Au recensement de 1667, il habite toujours à la Côte Sainte-Geneviève qu'il ne quittera d'ailleurs plus jusqu'à son décès. Il y possède alors cinq bêtes à cornes et quarante arpents de terre en valeur. Le 28 octobre 1668, il doit à Pierre Normand dit Labrière 50 livres pour du travail et des marchandises. En 1670, Guillaume Fagot va s'établir sur cette portion de terre. Il la lui concède le 28 février 1672, moyennement 40 sols st deux chapons vifs de rente annuelle. Le 17 juin 1674, il loue pour quatre ans à son fils Ignace de la Côte Saint-Michel, à compter de Pâques, son habitation de la Côte Sainte-Geneviève ayant pour voisin Jean L'Archevêque et le sieur Poirier. Il lui cède la maison, la grange, l'étable et le jardin, le tout pour trente minots de blé, dix minots de pois et douze cordes de bois de chauffage. Son fils s'engage à le nourrir. Le 15 août 1678, il passe une entente avec son gendre, Jacques Berthiaume, époux de Catherine Bonhomme. Ce dernier s'engage à ne rien réclamer de plus que les autres héritiers sur la succession, même s'il ne lui a rien versé lors de son contrat de mariage.

Son épouse décède à Québec où elle est inhumée le 9 avril 1679 et lui le 7 août 1683.

Ce texte est tiré du Dictionnaire Biographique des Ancêtres Québécois
(1608-1700) de Michel Langlois